



Compte-rendu du CA de l'APEL Saint Jean Hulst du 22 avril 2013

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Olivier, Catherine, Emmanuelle, Isabelle, Philippe, Philippe, Sophie, Florence, Hélène, Christine, Edwige, Cyril

Excuses : Guillaume, Olivier, Jérôme, Sylvie, Valentine, Teresa, Camille, Jacques, Loïc

Nota : Pas de participation de Marie-Hélène Delouis

1. Comment améliorer les réunions de CA – tous

- Le CA étant essentiellement un organe de décision (et de représentation) – s'assurer que les dossiers présentés sont préparés (bureau, rapporteur) pour une prise de décision.
- Décision : Avoir un « timekeeper » - qui n'est ni le président ni le secrétaire et veille au respect de l'horaire. Isabelle accepte de prendre le rôle.
- Si un sujet suscite un débat non compatible avec le temps prévu, un rapporteur peut être nommé pour l'instruire, prendre les différents avis, et les présenter à un prochain CA. Il est aussi possible selon les cas de favoriser les discussions par rapport au respect de l'horaire.
- Se donner un forum de discussion sur Internet (site du CA ou page privée Facebook) pour échanger entre les réunions, en particulier recueillir les avis et réponses à des questions en cours d'instruction. Afin de préparer ces questions, et d'alléger les ODJ des réunions de CA

2. Fréquence de la présence de MHD aux réunions de CA - tous

- Décision : on reste sur la fréquence actuelle
- Même remarque que pour l'ODJ du CA : s'assurer qu'on a bien préparé les sujets des rencontres avec MHD. Propositions de sujets à faire remonter suffisamment tôt pour préparation de l'ODJ.

3. Retour sur le dernier entretien avec MHD – Olivier

- La messagerie Ecole Directe sera abandonnée à la rentrée
- Concours d'éloquence : les prochaines invitations données à l'APEL seront plus claires (une personne ou deux, etc.)
- Enseignement du gender à l'école et position de SJH : MHD pensait qu'il n'y avait pour l'instant que des ébauches de texte de loi – compte-tenu des informations transmises par l'APEL elle se renseigne
- 4 juin : dîner des bénévoles
- Filière européenne en 4^{ème} : plus de 120 élèves volontaires qui ont passé l'épreuve de langue – il est possible que deux classes soient ouvertes (attente approbation académie)
- Classe numérique : beaucoup de retours positifs (attente approbation académie)
- Vols dans les établissements : d'après MHD, très peu de cas. Comme ce n'est pas du tout la perception des familles, elle encourage à bien remonter tous les incidents
- Réunion point pastorale avec MHD prévue le 7 juin
- Classement récent des lycées avec le taux de réussite du bac par rapport au nombre d'élèves de 2^{nde} : mauvaise position de SJH qui s'explique selon MHD par les élèves qui intègrent des sections technologiques
- Suggestion d'un parent : organiser un parrainage des élèves qui se préparent au concours Kangourou par des élèves de 2^{nde} volontaires

4. Conférences – tous

- La théorie du gender et ses conséquences pour l'enseignement à l'école (processus législatif en cours) suscitent peu de réactions de l'UNAPEL/URAPEL, et de l'école (cf. la remarque de MHD), tout en créant beaucoup d'interrogations chez les parents
- Décision : l'APEL organisera une conférence sur le thème du gender et de l'éducation au gender telle que prévu dans la proposition de loi : à l'occasion de la prochaine AG
Sophie se charge de trouver l'intervenant et d'organiser la conf

5. Planning de fin d'année – tous

- Soutenance stages de secondes : 24, 25, et 26 juin – organisées par Christine et Catherine.
- Café des maîtresses le 14/5 à 12h45 – Sophie + tous les volontaires
- Conseil de pastorale le 21/5
- Commission restauration le 23/5 17h40 : Teresa et Sylvie ?
- Commission ménage le 30/5 : Isabelle
- Messe + dîner des bénévoles le 4/6
- Point pastorale avec MHD le 7/6 : Emmanuelle et Olivier M.
- Fête de l'Ecole : 29 et 30 juin : demander à PQP les fiches d'activités des parents – Sophie
- Dîner APEL + Direction avec les conjoints : le 20, 24, ou 25 juin. Olivier doit valider ces dates avec MHD. Le dîner se déroulera chez Emmanuelle.
- AG de rentrés : date fixée au 17 octobre. Olivier doit faire valider cette date par MHD

6. Prochain CA fixé au 27 mai 20h.